



> Objectif de la Formation

Exercer ses activités dans les exploitations agricoles où les productions végétales sont dominantes. Ces activités se déroulent dans un ensemble marqué par l'importance de la mécanisation et des investissements relatifs à celle-ci, de la maintenance des matériels et des équipements, de la vigilance dans l'utilisation en toute sécurité de tous matériels et de la vigilance vis-à-vis des risques de pollution des eaux et de l'environnement.

> Conditions d'admission

Titulaire d'un CAPa ou sortant d'une 3^{ème} générale.

16 ou 15 ans si sortant de 3^{ème}.

Accessibilité et accompagnement spécifique pour les personnes en situation de handicap.

> Modalités d'inscription

Positionnement – Entretien.

Conclusion d'un contrat d'apprentissage (durée modulable).

Devis sur demande



> Organisation de la formation

APPRENTISSAGE : 805 heures en centre sur 2 ans

FORMATION CONTINUE : durée en fonction de votre profil et expérience. Nous consulter

> Délivrance du diplôme / Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation avec 1 épreuve terminale orale

> Compétences techniques

- Mettre en œuvre les différentes opérations culturales liées au processus de production (semis, plantations, traitement, fertilisation, récoltes) en respectant les règles agroenvironnementales,
- Conduire les tracteurs et les machines agricoles de l'exploitation agricole sur route (en respectant le code de la route) et dans les champs (en adoptant l'utilisation de son matériel aux conditions de travail),

> Capacités et aptitudes liées à l'emploi

- Ponctualité, assiduité,
- Flexibilité (modulation du temps de travail en fonction des périodes de pointe liées aux activités saisonnières – moissons, semis, récoltes),
- Aptitude physique liée à l'emploi, adresse gestuelle,
- Souci de la sécurité, de l'entretien du matériel et des locaux.



> Débouchés

Employés qualifiés de conducteur en exploitations agricoles, en entreprises de travaux agricoles ou de travaux publics.

> Poursuites d'études / Passerelle

Possibilité de préparer un CAPa agricole dans une autre option.

Poursuite d'études vers un Brevet Professionnel Agricole, option TCEEA (niveau 5), ou option TPH (niveau 5), vers un Brevet Professionnel, option agroéquipements (niveau 4) ou un BAC Professionnel, option agroéquipements (niveau 4).

> La formation est organisée en 7 blocs de compétences

- CG1- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- CG2- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- CG3 - Interagir avec son environnement social
- CP4. Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- CP5. Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- CP6. Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements
- CP7. Réaliser des travaux liés à la production d'aliments d'élevage



CFPPA - UFA de la Baie de Somme

21 rue du Lieutenant Caron
80100 ABBEVILLE
Tel. 03.22.20.77.65 - Fax. 03.22.24.42.40

 cfppa.abbville@educagri.fr
 www.lycee-baie-de-somme.fr
 https://www.facebook.com/cfppa_ufa_abbville/

02/2021